

PROJET JEUNE AUTOFINANCE

Accompagné par l'ACCRO' jeunesse

L'objectif est de valoriser la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 17 ans et de leur assurer un accompagnement technique et pédagogique de l'élaboration à la réalisation de leur projet.

Le « projet jeune » est un projet collectif et accessible à tout jeune âgé de 11 ans à 17 ans inclus.

Le projet est à l'initiative des jeunes, il est élaboré par les jeunes eux-mêmes. Les jeunes ont la responsabilité de leur projet.

Le projet jeune peut s'inscrire dans différents domaines tels que :

- Citoyenneté
- Environnement
- Loisirs
- Sport
- Culture
- Solidarité...

Les jeunes sont les acteurs de leurs actions d'autofinancement (ventes, organisation d'évènements, divers travaux, subventions, sponsors...).

Si le projet se concrétise par un séjour, l'ACCRO' Jeunes met à disposition des animateurs chargés d'accompagner les jeunes.

Un livret « Projet Jeunes » est à disposition dans votre mairie.

Contact :

ACCRO' jeunes 07 79 86 25 87

accrojeunesse@stclairdurhone.com

Bureau : 415 rue Charles pégué 38370 Saint Clair du Rhône